Les challenges de l'industrie de l'armement naval

La Direction générale de l'armement fête ses 60 ans d'existence, avec deux mots d'ordre : souveraineté nationale et suprématie technologique. Tour d'horizon au port du Levant.

Pour fêter ses 60 ans, la DGA proposait cette semaine une exposition de ses savoir-faire au Palais Neptune. Jérôme Perrin, directeur de la DGA Techniques navales, pose les enjeux à venir. PHOTO S.F.

Voilà 60 ans que le Général de Gaulle a décidé de regrouper toutes les branches et services de l'industrie de l'armement en une seule entité : la Délégation ministérielle de l'armement, qui est devenue, en 1977, la Direction générale de l'armement (DGA). Avec pour mission de doter les armées, en l'occurrence la Marine, pour ce qui est de la DGA Varoise, du meilleur matériel. Un gage aussi de « *souveraineté nationale* » et d'autonomie, dans la poursuite de la doctrine de dissuasion nucléaire.

L'histoire dans l'Histoire

Le temps de l'Arsenal naval d'État du XVIIe siècle, entouré des fortifications de Vauban, qui font encore la fierté du port du Levant, le premier port militaire français, n'est pas une histoire révolue. À constater la permanence de son emprise terrestre et portuaire, de ses bâtiments, bassins et formes de radoub, non seulement en rade de Toulon, au sein de la base navale, mais aussi à travers ces différents sites de tests, de recherches et d'essais.

La presqu'île de Saint-Mandrier accueille, depuis 1969, le centre d'expérimentation des systèmes de défense aérienne. Les ingénieurs y ont développé le concept de « *bateau à terre* ». Soit l'installation sur un bâtiment d'équipements tels que des radars, destinés aux navires en construction afin de pouvoir les tester avant même leur installation. « *Cela permet de valider entre 2/3 et 3/4 des procédures.* »

Le site militaire de l'île du Levant, plus connue il est vrai pour son spot naturiste, est spécialisé dans l'expérimentation des systèmes d'armes, avec des plateformes de tests de radars et de tirs de missiles. Quant au Brusc, sur la commune de Six-Fours, il accueille depuis la fin des années 40 un laboratoire spécialisé dans « *la détection et la furtivité des sous-marins* ». Voilà pour un simple aperçu des installations, de leur très haut niveau de spécialisation et de technicité.

La DGA, qui emploie aujourd'hui 1 000 salariés sur ces 9 sites varois, a connu un bouleversement dans les années 90, avec un recentrage de ses missions tandis que toute la partie industrielle était privatisée, avec notamment en 2004, le changement en société anonyme de la Direction des constructions navales (DCN). Depuis, « *nous faisons avant tout de la maîtrise d'ouvrage* », expose Jérôme Perrin, Ingénieur général de l'armement et directeur de la DGA Techniques navales. Cela nécessite des ingénieurs, des techniciens, et beaucoup de recherche et développement « *pour maîtriser toutes les évolutions technologiques* ». La feuille de route reste inchangée : « *Nous devons être à l'écoute de la Marine, de ses besoins, et prendre en compte des menaces qui évoluent en permanence pour avoir la supériorité opérationnelle.* » Et de souligner l'importance de l'écosystème existant sur le plan régional entre la DGA, ses partenaires privés et les universités, les centres de formation et les écoles d'ingénieurs.